

L'Assemblée générale extraordinaire d'EPISODE,



L'Assemblée générale extraordinaire d'EPISODE,

L'Assemblée générale extraordinaire d'EPISODE, s'est tenue le Jeudi 24 Mars à la mairie de Plaisance.

Devant 80 personnes, il fut procédé successivement à l'adoption des comptes financiers de 2021, à l'adoption du budget prévisionnel de 2022. puis au vote concernant les nouveaux statuts. En suivant le Conseil d'administration de 13 membres fut élu et celui-ci procéda à la nomination du bureau.

le nouveau bureau est composé autour du Président Lucien Scipion et de la Vice présidente Michèle Planté Vice présidente de la secrétaire Josy Cazaux avec Danièle Barbé en tant que secrétaire adjointe, de la trésorière Simone Broustet et de la trésorière adjointe Jacky Rouquette.

Libérée du carcan covid l'association reprend vie.

Le but de l'association reste le même, promouvoir, organiser, coordonner et gérer des actions, dans le domaine de l'animation sociale, de l'action sociale, du développement social local et des services, à toutes les catégories de la population, sur le territoire des bassins de vie de Plaisance, Marciac et environs.

De nombreux ateliers vont reprendre leurs activités normales après cette période de crise sanitaire, d'autres vont voir le jour : Informatique, Couture, Scrapbooking, différents sports (Gym douce, Yoga, Marche) Expression créatrice, Encadrement et cartonnage, vannerie, osier, jeux de société, chiffres et lettres, cuisine... Mais aussi, un point CAF tous les jeudis après midi, un jardin pédagogique et un lien étroit avec l'Espace Jeunes et le Centre de Loisirs. Le repas des adhérents est proposé une fois par mois,

Une permanence sera assurée tous les matins du lundi au samedi. Place des arènes à Plaisance immeuble Dojo. Toutes ces activités et ces rendez-vous confirment le but de l'association être un lieu pour un lien.



episode ag 2.JPG